



FINANCEMENTS NOMINATIFS JEUNES CHERCHEURS

THESES DE DOCTORAT

Inscription en 1^{ère} année : 2010-2011

- I. Informations générales**
- II. Conditions de recevabilité**
- III. Modalités de candidature**

I. Informations générales

Encourager les jeunes, dès le début de leur carrière et pour une durée de 3 ans

Depuis 2008, Sidaction a mis en place un nouveau type de financement nominatif en direction des jeunes chercheurs, en s'engageant à les soutenir pendant 3 ans, à partir de leur première inscription en thèse de doctorat.

Un objectif ambitieux, qui répond à des besoins urgents

A fin d'assurer la continuité et la qualité des travaux de recherche sur le VIH/sida, l'objectif de Sidaction est de pourvoir, dès la rentrée universitaire 2010/2011, le financement de jeunes très motivés à s'engager dans cette voie. Ils devront présenter un profil d'excellence, être impliqués dans des projets prioritaires, au sein d'équipes de grande qualité.

Un appel d'offres ouvert, un très haut niveau de sélection

Comme pour les autres types de soutien proposés par Sidaction (aides aux équipes, financements de fin de thèses, financements de post-doctorat, financements de

médecins et pharmaciens thésés), l'appel d'offres destinés aux jeunes chercheurs s'inscrivant en 1^{ère} année de thèse de doctorat à la rentrée universitaire 2010-2011 (*voir conditions de recevabilité ci-dessous*) est ouvert aux candidats travaillant dans tous les domaines de recherche sur le VIH.

En raison des objectifs d'excellence que Sidaction s'est donné pour ce type de soutien à la recherche et des contraintes budgétaires de l'association, **le processus de choix des candidats sera extrêmement sélectif.**

Trois critères fondamentaux seront suivis :

1. pertinence, originalité et orientation du projet totalement ciblé VIH ;
2. excellence de l'équipe d'accueil, que cela soit autant pour les compétences scientifiques que pour les capacités d'encadrement du jeune chercheur ;
3. excellence du candidat et motivation à s'engager dans la thématique VIH.

Le processus de sélection se ferait un deux temps :

ETAPE 1 : présélection des dossiers :

Il est demandé aux candidats de soumettre les 3 éléments suivants :

1. fiche de présentation du candidat, faisant ressortir son parcours, sa motivation ainsi que le soutien de son futur directeur de thèse.
2. fiche de présentation de l'équipe, faisant ressortir son engagement scientifique dans le VIH et son expérience réussie d'accueil et d'accompagnement de jeunes chercheurs ;
3. Fiche de présentation du projet, faisant ressortir de façon claire l'implication et le rôle du candidat ;

Date limite de soumission du dossier pour la présélection : le 15 mars 2010

Les résultats de la présélection des dossiers seront communiqués début avril

Seuls les candidats présélectionnés pourront passer à l'étape suivante

ETAPE 2 : expertise finale des dossiers présélectionnés :

Afin d'intégrer le processus d'expertise de l'appel d'offres scientifique et médical, il sera demandé aux candidats présélectionnés de compléter leur dossier, notamment par le projet de recherche détaillé.

Date limite de soumission du dossier pour l'expertise finale : le 23 avril 2010

Seuls les dossiers présélectionnés qui auront été complétés pourront être expertisés par le Comité Scientifique et Médical

Les décisions finales d'attribution des financements seront communiquées mi-juillet

II. Conditions de recevabilité et modalités de candidature

Les experts du Comité Scientifique et Médical de Sidaction évaluent les demandes de financements nominatifs jeunes chercheurs – Thèses 2010, selon les critères définis ci-dessus. Les décisions de financement sont prises par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité Scientifique et Médical.

Les candidats doivent prévoir de s'inscrire en 1^{ère} année de thèse de doctorat à la rentrée 2010/2011, dans une université française.

Les recherches peuvent être effectuées en France ou dans les Pays En Développement, tels que définis par le Comité d'Aide au Développement de l'OCDE (<http://www.oecd.org/dataoecd/23/35/37954903.pdf>), à condition qu'elles fassent l'objet d'une collaboration scientifique et d'un rattachement administratif avec une université française.

Un même projet de recherche peut faire l'objet de plusieurs demandes de financements associées auprès de Sidaction (financements nominatifs jeunes chercheurs et d'aides aux équipes), à condition que cela soit justifié par rapport aux besoins du projet et de l'équipe et clairement indiqué dans les différents dossiers de candidature.

Pour tout renseignement sur les autres types de financements proposés par Sidaction, consulter l'appel d'offres Scientifique et Médical 2010 : http://www.sidaction.org/ewb_pages/a/appel-offres-scientifique-medicale.php

Recevabilité administrative des candidatures :

Avant tout dépôt de candidature, le/la candidat/e et le responsable scientifique du projet doivent contacter l'établissement universitaire dans lequel le/la candidat/e sera inscrit/e dans le cadre de son doctorat, afin de vérifier si toutes les conditions administratives nécessaires à la mise en place d'un contrat sont réunies.

Pour les candidats ressortissant d'un pays hors de l'Union Européenne

Sidaction attribue des financements nominatifs indifféremment de toute considération de nationalité. Il convient que les jeunes chercheurs non ressortissants de l'UE soient avertis du fait que la mise en place de leur contrat de travail par leur organisme d'accueil sera subordonnée à la délivrance d'une autorisation de travail par l'Administration française (Direction Départementale du Travail et de l'Emploi). Dès la notification d'attribution du financement, il est donc recommandé aux bénéficiaires d'effectuer les démarches nécessaires à la délivrance de cette autorisation à compter de la date choisie pour le démarrage de leur financement.

NOTA BENE : les médecins et pharmaciens thésés entreprenant ou poursuivant un projet de recherche peuvent bénéficier d'un dispositif de financement spécifique et ne doivent pas déposer leur demande dans le cadre des financements de 1^{ères} années de thèse. Se référer au texte de l'appel d'offres Scientifique et Médical 2009 : http://www.sidaction.org/ewb_pages/a/appel-offres-scientifique-medicale.php

Cas non recevables :

- Jeunes chercheurs souhaitant s'inscrire en Master pour l'année universitaire 2010/2011
- Jeunes chercheurs déjà inscrit en doctorat pour l'année universitaire 2009/2010
- Jeunes chercheurs dont le projet de doctorat se déroule dans un pays développé, autres que la France

Durée du financement

Les financements jeunes chercheurs – Thèses 2010 concernent uniquement les candidats souhaitant s'inscrire en première année de thèse pour l'année académique 2010/2011 et auront une durée de 3 ans.

Les 2^{ème} et 3^{ème} années de financement ne seront confirmées que suite à la réception d'un rapport intermédiaire annuel.

Une année supplémentaire de financement pourra exceptionnellement être accordée, à condition que l'université d'accueil valide l'inscription en 4^{ème} année et suite à une candidature spécifique, dont les modalités seront disponibles sur demande.

III. Modalités de candidature

ETAPE 1 : Dossier pour la présélection

Documents à adresser uniquement par courrier électronique à :

t.diallo@sidaction.org

1. Fiche projet (à télécharger, 2 pages)

pièce à joindre :

- **Liste des personnes impliquées dans le projet de recherche** (y compris le/la candidate) mentionnant pour chacune : prénom et nom, statut (en précisant, pour les non permanents, le mode de financement), fonction, temps consacré au projet de recherche, exprimé en équivalent temps plein.

2. Fiche équipe (à télécharger, 3 pages)

pièce à joindre :

- **Organigramme de l'équipe d'accueil**

3. Fiche candidat/e (à télécharger, 1 page)

pièces à joindre :

- **Lettre de motivation du/de la candidat/e**
- **Curriculum Vitae du/de la candidate**, (*obligatoirement sur une page*) incluant, s'il y a lieu, la liste des publications du/de la candidat/e
- **Lettre de soutien du/de la candidate** co-signée par le Responsable Scientifique du projet et le Directeur du Laboratoire d'accueil.

ETAPE 2 : Dossier pour l'expertise finale
Uniquement en cas de notification de résultat positif de la présélection

Documents à adresser par courrier électronique et par courrier postal.

Par courrier électronique à : t.diallo@sidaction.org :

1. Projet de recherche détaillé :

- état des connaissances sur le sujet avec références bibliographiques
- travaux antérieurs de l'équipe sur le sujet
- définition des objectifs du projet du candidat à la bourse
- situation du projet du candidat au sein du projet de l'équipe
- méthodologies proposées pour le projet du candidat
- échéancier des travaux à réaliser par le/la candidat/e à la bourse
- perspectives du projet

Pièce à joindre : s'il y a lieu, **lettre d'engagement de(s) partenaire(s)**

2. Fiche grand public (à télécharger, 1 page)

Par courrier postal (*en trois exemplaires, dans l'ordre ci-dessous, le dossier original en feuilles séparées et les deux copies reliées chacune en une seule liasse, sans recto-verso*), à : **Sidaction - Service des Programmes Scientifiques - 228, rue du Fbg Saint Martin – 75010 - Paris**

Tous les documents à envoyer par courrier postal doivent avoir déjà été fournis en version électronique

Liste des pièces constituant le dossier complet (2^{ème} étape)
--

- Fiche projet**
- Liste des personnes impliquées dans le projet de recherche**
- Fiche équipe**
- Organigramme de l'équipe d'accueil**
- Fiche candidat/e**
- Lettre de motivation du candidat, avec signature originale**
- Curriculum Vitae du candidat**
- Lettre de soutien co-signée par le Responsable Scientifique et le Directeur du Laboratoire, sur une feuille à en-tête avec signatures originales**
- Projet de recherche détaillé**
- Lettre d'engagement de(s) partenaire(s), s'il y a lieu, sur une feuille à en-tête avec signatures originales**
- Fiche grand public**